

MONTREAL – Le lock-out est bel et bien terminé à l'usine de Bécancour de l'entreprise Silicium Québec, alors que les syndiqués se sont prononcés vendredi en faveur de l'entente de principe conclue la fin de semaine dernière.

Lors d'un vote tenu en assemblée générale, les travailleurs ont entériné à 76 pour cent le nouveau contrat de travail d'une durée de quatre ans.

Les 145 membres de la section locale 184 du syndicat Unifor étaient en lock-out depuis le 3 mai.

Par voie de communiqué, le syndicat a laissé entendre qu'il a eu gain de cause dans son bras de fer contre la direction de l'entreprise.

Le recours à la sous-traitance, les salaires et les régimes de retraite étaient au coeur du litige.

«Les demandes de concessions exigées par l'employeur ont été retirées et les membres maintiennent l'ensemble de leurs conditions de travail», peut-on lire dans une déclaration écrite d'Unifor.

Selon le syndicat, la nouvelle convention collective prévoit un gel des salaires pour les premières années et une augmentation de 2,75 pour cent à compter du 1er novembre 2016.

Tous les employés pourront désormais bénéficier d'un régime de retraite à prestations déterminées et l'entreprise ne pourra hausser son recours à la sous-traitance, clame le syndicat.

Tous les syndiqués devraient être de retour au travail d'ici la fin du mois de janvier.

Fin du lock-out à l'usine de Bécancour de l'entreprise Silicium Québec

Écrit par L'actualité

Vendredi, 27 Décembre 2013 20:40 -

Cet article [Fin du lock-out à l'usine de Bécancour de l'entreprise Silicium Québec](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Fin du lock-out à l'usine de Bécancour de l'entreprise Silicium Québec](#)